



Les universités livrées au secteur privé : la gouvernance retirée des mains de la communauté universitaire



FPPU

La Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche



Montréal, le 16 juin 2009 - Les membres de la Table des partenaires universitaires, représentant des organisations de l'ensemble de la communauté universitaire, s'opposent vivement au mode de gouvernance imposée par le gouvernement Charest avec le projet de loi 38 qui reprend presque intégralement la version déposée en octobre 2008. Devenu majoritaire, ce gouvernement persiste à proposer un changement dans les pouvoirs et dans la composition des conseils d'administration (CA) des universités en dépit de la réprobation généralisée du milieu universitaire que le projet de loi 107 avait suscitée. Ces changements centraliseront les pouvoirs entre les mains des représentants externes qui ignorent les réalités vécues au sein des universités.

Les membres de la Table des partenaires universitaires ne partagent pas cette vision de l'université. Au contraire, ils croient essentiel de renforcer la collégialité et la transparence. Pour ce faire, tous les membres de la communauté universitaire doivent être représentés au conseil d'administration afin de prendre part aux décisions qui concernent leur université. C'est cette collégialité qui assure la légitimité et la transparence nécessaires à la bonne gouvernance et au sentiment d'appartenance.

La TPU prône un conseil d'administration diversifié qui représentera la communauté universitaire

En imposant une proportion de 60 % de membres externes dans les conseils d'administration, le gouvernement Charest met en minorité et réduit le nombre de membres issus des universités elles-mêmes. Selon le gouvernement, les membres provenant de l'extérieur de l'université manifesteront plus d'indépendance et surtout plus de compétences en matière de gestion que ceux venant de l'interne. Pourtant, le gouvernement n'a jamais démontré que c'est sur des expériences concrètes et solides que repose son projet de loi plutôt que sur la même idéologie qui anime ses projets de partenariats public-privé. En quoi les changements proposés dans la composition des CA et une plus grande centralisation des pouvoirs seraient-ils garants d'une meilleure gouvernance?

À la lumière des scandales récents mettant en cause l'action de nombreux conseils d'administration dans les entreprises privées comment peut-on croire que les membres provenant du milieu des affaires auraient la pseudo-virtu de mieux gérer les universités? Comment ne pas craindre qu'ils soient eux-mêmes en conflit d'intérêts, puisqu'ils représentent des fournisseurs de biens et de services? Les exemples récents d'erreurs administratives et de désastres financiers incitent à faire davantage confiance aux membres internes qui connaissent le mieux leur établissement et qui ont un réel souci de son avenir. En fait, la crise financière actuelle nous impose de cesser de sacrifier aux dieux de l'idéologie.

Au lieu de diminuer le nombre de membres internes dans les CA, il faut associer

plus largement tous les membres de la communauté universitaire, qu'ils soient professeurs, chargés de cours, chercheurs, employés de soutien ou professionnels, étudiants salariés et étudiants, afin de mettre en œuvre une conception dynamique de la gouvernance de l'université. La véritable mission de l'université s'en trouverait renforcée.

L'université n'est pas une entreprise privée et elle ne peut pas être gouvernée selon les mêmes critères. La collégialité, inscrite dans une longue tradition qui a fait ses preuves, doit rester au cœur de la gouvernance universitaire pour assurer la légitimité et la qualité des décisions administratives et académiques. Il ne faut pas l'éroder, mais au contraire la fortifier pour le bien de l'université et de la société.

La Table des partenaires universitaires (TPU) représente près de 150 000 membres et réunit les organisations suivantes : la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), la Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU), le Conseil provincial du secteur universitaire du Syndicat canadien de la fonction publique (CPSU-SCFP-FTQ), la Fédération des professionnelles (FP-CSN) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Sources

Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) : 514-843-5953

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) : 514-237-6834

Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU) : 819-210-1775

Conseil provincial du secteur universitaire du Syndicat canadien de la fonction publique (CPSU-SCFP-FTQ) : 819-376-5044

Fédération des professionnelles (FP-CSN) : 514-598-2143

Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) : 514-396-3380